



## 2016/2017 : Dans un contexte adverse, les domaines skiables tiennent la promesse de l'emploi

*En dépit d'un hiver faiblement enneigé, l'activité des domaines skiables a globalement bien résisté grâce au savoir-faire et aux investissements des stations. Les domaines skiables ont ainsi pu tenir leurs engagements vis-à-vis de l'emploi, malgré des reports d'embauche et un recours à l'activité partielle en début de saison.*

*La demande pour le ski s'est maintenue tout au long de l'hiver, avec un pic en février et un rebond en fin de saison, grâce à un calendrier scolaire redevenu favorable depuis 2 ans. Les clientèles, conscientes du travail des domaines skiables, ont exprimé des taux de satisfaction excellents.*

### Un hiver particulièrement sec

L'hiver 2016/2017 aura été très enneigé dans plusieurs parties du globe, comme aux Etats-Unis, en Turquie ou en Asie. La France en revanche a connu cette année un hiver particulièrement sec, c'est-à-dire avec peu de précipitations (pluvieuses ou neigeuses). Par exemple, dans les Alpes du Nord, aux mois de décembre et de janvier, les chutes de neige étaient en baisse entre -40% et -50% par rapport à une saison moyenne.

Après le froid et des chutes de neige fin novembre, la douceur s'est installée en décembre, perturbant les ouvertures des domaines skiables.

Les vacances de Noël se sont déroulées sous le soleil, avec des températures douces, et un enneigement très déficitaire (cela pour la 3<sup>e</sup> année consécutive). La haute altitude, la Corse et la frontière avec l'Italie sont les seules zones qui ont bénéficié d'un enneigement satisfaisant à cette période.

Un froid intense est revenu mi-janvier, mais sans précipitations neigeuses – à l'exception du massif des Pyrénées. Les autres massifs garderont par la suite un enneigement inférieur aux normales du fait d'épisodes neigeux peu fréquents. Ces épisodes se sont souvent accompagnés de vents violents qui perturbent l'exploitation.

Enfin, 2017 a connu un printemps précoce : les températures sont devenues printanières avec un soleil sans partage dès le 9 mars et la fonte nivale était en avance.

## Les domaines skiables ont sauvé l'emploi

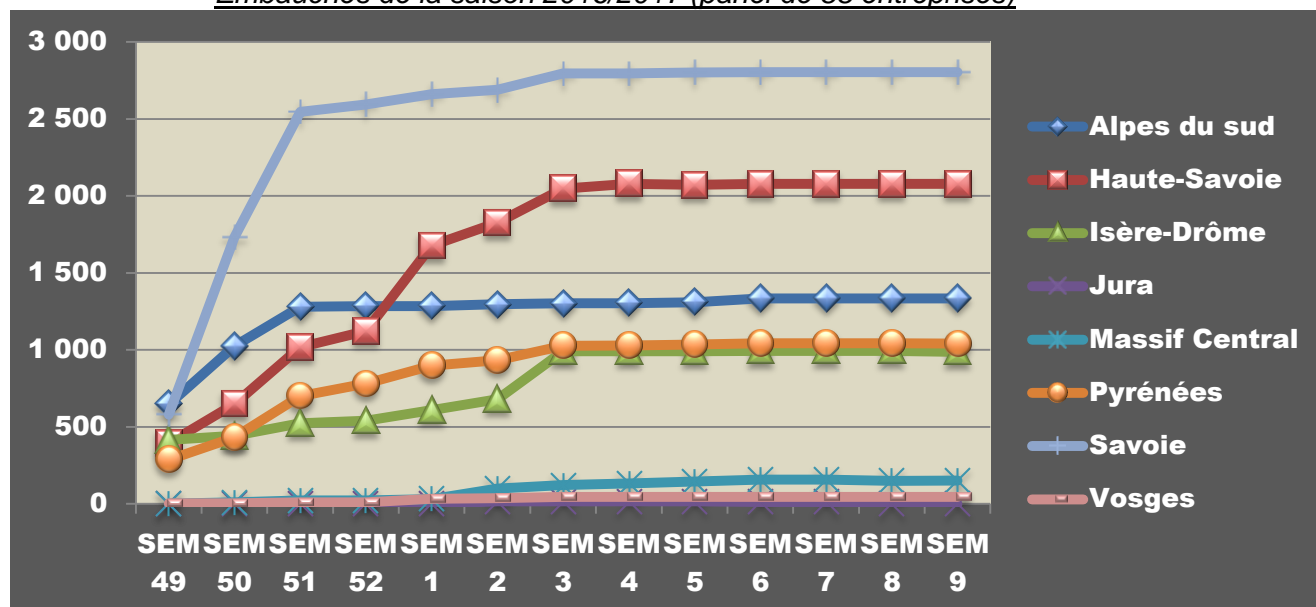
Pour tirer le meilleur parti de cette situation, le savoir-faire des équipes de nivoculteurs et le travail des conducteurs d'engins de damage ont été déterminants.

De même, les travaux de pistes réalisés depuis plusieurs années (profilage, engazonnement) **conjugés à la production des installations de neige de culture ont permis d'ouvrir environ 1 piste sur 3 en France en moyenne à Noël.**

En décembre, la clientèle des domaines skiables a été moins nombreuse et la plupart des professionnels des stations, toutes branches confondues, ont reporté les embauches. Les opérateurs de domaines skiables de leur côté appliquent la reconduction des contrats de travail prévue par l'article 16 de la convention collective de la branche (les plus petites entreprises étant seulement tenues à une priorité de réembauchage). En outre, souvent des accords d'entreprise sécurisent une durée minimale de saison.

**Ainsi, à Noël 90% des saisonniers de la branche étaient déjà embauchés en Savoie et dans les Alpes du Sud, les deux tiers dans les Pyrénées, la moitié en Haute Savoie et en Isère.**

*Embauches de la saison 2016/2017 (panel de 88 entreprises)*



Compte tenu du faible niveau d'ouverture des pistes et donc de fréquentation des domaines skiables, ces embauches ont souvent conduit à placer les personnels en activité partielle jusqu'à ce que les températures froides de janvier permettent, malgré l'absence de précipitation, de finaliser la campagne d'enneigement de culture et de normaliser les ouvertures dans toutes les stations équipées.

A noter : la mise en œuvre de l'article 45 de la loi Montagne publiée fin décembre a permis aux régies sans personnalité morale distincte de bénéficier de l'activité partielle.

En tout état de cause, le savoir-faire des domaines skiables et leur équipement en neige de culture restent la meilleure garantie pour l'attractivité des stations, ainsi que pour la sécurisation des embauches et des parcours professionnels saisonniers.

Poursuivant ce but, Domaines Skiables de France a obtenu en fin de saison l'autorisation de la Ministre du Travail d'expérimenter des CDI-Intermittents dans la branche, dans le cadre des dispositions nouvelles ouvertes par [l'article 87](#) de la Loi Travail de 2016. [L'arrêté du 6](#)

[avril 2017](#) pris par la Ministre du Travail vient s'ajouter, à titre expérimental pour deux ans et demi, aux outils déployés par la profession pour sécuriser davantage les personnels saisonniers dans une optique de fidélisation et de professionnalisation.

La capacité des opérateurs de domaines skiables à réduire leur exposition à l'aléa d'enneigement réduit d'autant l'aléa sur les dates d'embauche.

## Bilan contrasté pour la saison 2016 / 2017

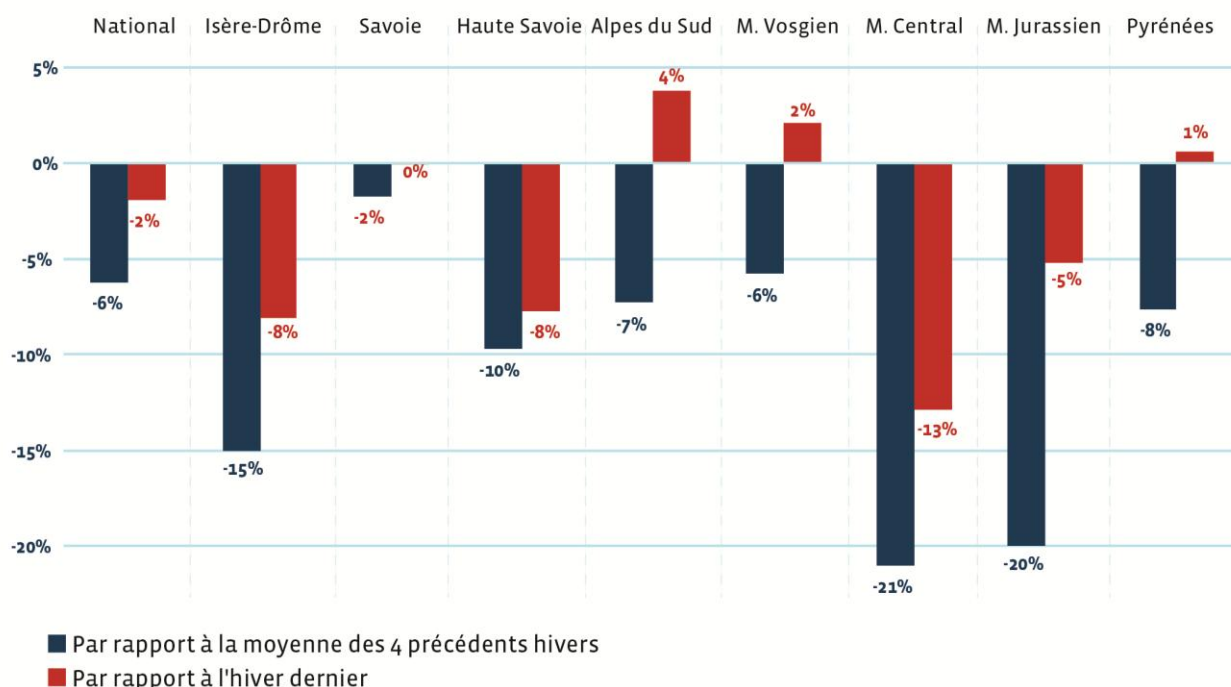
Grâce à des vacances de février et d'avril satisfaisantes, la fréquentation de l'hiver 2016/2017 s'établit seulement 2% en deçà de l'hiver précédent et 6% en deçà de la moyenne des 4 précédents hivers.

L'engouement pour le ski est aussi une caractéristique de cette saison : les recettes de ventes de forfaits sont en stabilité au niveau national. On note également que les clientèles britanniques – qui représentent environ 10% de la clientèle des domaines skiables - n'ont pas été affectées par le Brexit.

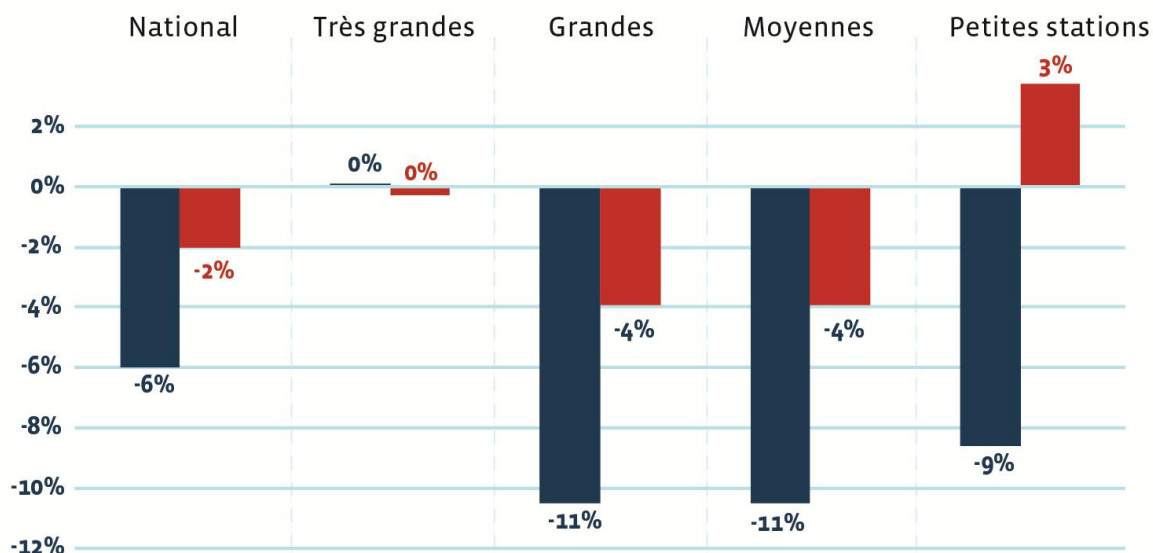
Au global sur la saison, les stations d'altitude tirent leur épingle du jeu.

En moyenne montagne en revanche, à l'exception des régions les mieux enneigées (Pyrénées, Corse, frontière italienne), la neige a souvent manqué à Noël/Nouvel An, voire en février. La fréquentation de ces domaines skiables en a été affectée.

*Fréquentation 2016/2017 par massif (panel de 131 entreprises)*



### Fréquentation 2016/2017 par taille de domaines skiables (panel de 131 entreprises)



- Par rapport à la moyenne des 4 précédents hivers
- Par rapport à l'hiver dernier

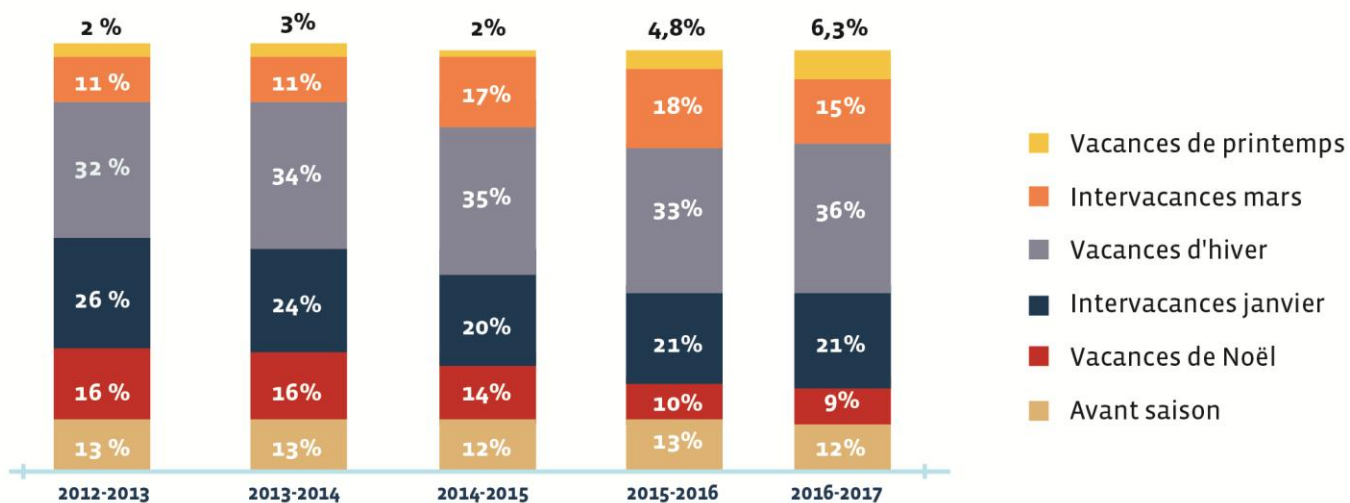
**NB :** On notera qu'il s'agit là de fréquentation des domaines skiables, ce qui n'est pas la même chose que la fréquentation des hébergements.

## Le calendrier des vacances scolaires dope la fin de saison

L'examen du poids des périodes révèle un hiver atypique :

- Double peine pour les vacances de Noël, avec un enneigement déficitaire et des dates de fêtes défavorables. Le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier tombaient un dimanche cet hiver, ce qui est pénalisant pour les départs en séjour de la première semaine de Noël. Une action de reconquête dans les années à venir sera nécessaire pour contenir les effets de 3 débuts de saison peu enneigés.
- Densification de l'activité en février : le cœur de la saison s'est encore renforcé, tout particulièrement les deux semaines centrales des vacances françaises qui ont été marquées par une très forte demande pour le ski (20% de la fréquentation de la saison s'est concentrée sur cette seule quinzaine).
- Reconquête du mois d'avril (+30% cet hiver, +100% l'hiver passé) à la faveur d'un calendrier scolaire redevenu favorable.

*Poids des différentes périodes de la saison, en journées skieur (panel de 119 entreprises)*



Jusqu'en 2010, les vacances de printemps concentraient en moyenne 8% de la fréquentation annuelle des domaines skiables. En 2010, les vacances de printemps ont été retardées d'une semaine, ce qui a fait plonger la fréquentation à 2% de la saison. L'ensemble de l'écosystème des stations de montagne s'est trouvé en déséquilibre, avec une durée de saison mécaniquement réduite, et des contrats de travail saisonniers réduits (de plus d'une semaine en pratique).

Du reste, ce calendrier ne convenait pas non plus au littoral.

Depuis deux hivers, le calendrier scolaire est revenu à son organisation d'origine. L'effet n'a pas tardé à se faire sentir : **la fréquentation du mois d'avril progresse encore pour représenter 6,3% de la fréquentation de la saison 2016/2017.**

Le retour à un calendrier scolaire normal a rapidement porté des fruits et doit être consolidé :

- en mobilisant l'ensemble des acteurs des stations pour jouer le jeu de la fin de saison, comme par exemple avec l'opération « [printemps du ski](#) » de France Montagnes
- en veillant à pérenniser cette structure du calendrier scolaire pour les années 2018 à 2021.

## Consommation du forfait de ski

L'analyse montre une stabilité du nombre de passages par journée-skieur cette année comme les années précédentes.

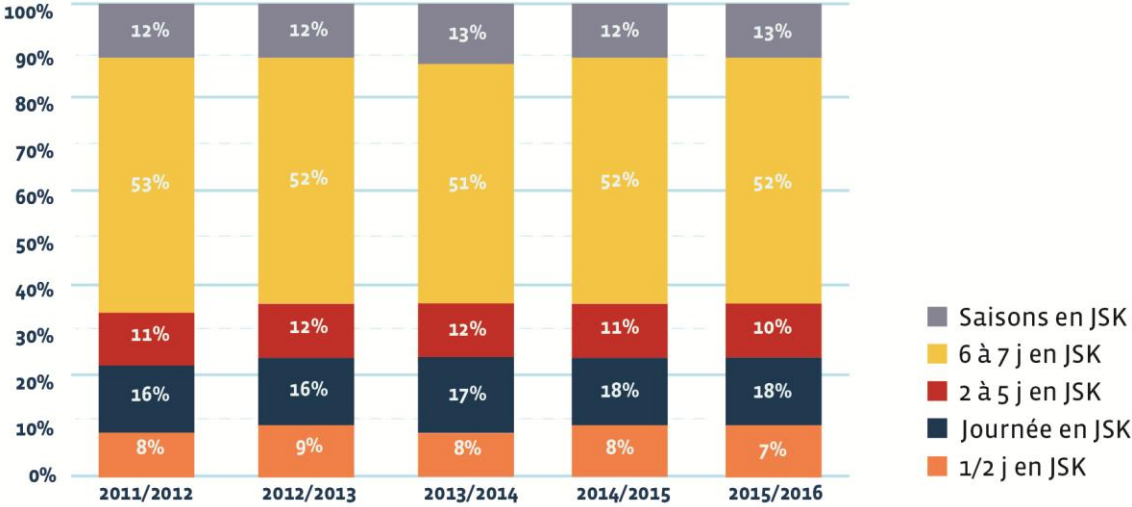
Nombre de passages par journée-skieur Saison 2016/2017	Evolution par rapport à l'hiver dernier	Evolution par rapport à la moyenne des 4 précédents hivers

<b>10,3 passages</b>	<b>+1.7%</b>	<b>+1,1%</b>
----------------------	--------------	--------------

Un sondage qualitatif confirme que la durée des forfaits vendus est toujours en stabilité cette année, comme c'est le cas depuis plusieurs hivers.

**On n'observe pas non plus de phénomène de glissement du forfait semaine vers des forfaits de plus courte durée** (graphique ci-dessous).

*Poids des différentes durées de titres vendus, en journées skieur (panel de 48 entreprises)*



**Contacts**

[www.domaines-skiables.fr](http://www.domaines-skiables.fr)

Laurent Reynaud

Délégué Général de Domaines Skiable de France  
04 79 26 60 70 - [l.reynaud@domaines-skiables.fr](mailto:l.reynaud@domaines-skiables.fr)

Marie Tissier

Agence Bonne réponse  
04 72 40 54 12 / 06 15 39 59 65 – [m.tissier@bonne-reponse.fr](mailto:m.tissier@bonne-reponse.fr)

**TAILLES de stations en fonction du Moment de Puissance :**

- TRES GRANDES : MP supérieur à 15000 km.sk/h
- GRANDES : MP compris entre 6000 et 15000 km.sk/h
- MOYENNES : MP compris entre 2500 et 6000 km.sk/h
- PETITES : MP inférieur à 2500 km.sk/h